

**7<sup>e</sup> congrès de l'AFS « SOCIOLOGIE DES POUVOIRS, POUVOIRS DE LA SOCIOLOGIE » Amiens, 3-6 juillet 2017**

**Appel à communications**  
**RT 33 *Famille, vie privée, vie publique***

Dans un contexte d'individualisation, les relations familiales s'inscrivent dans une tension : il s'agit à la fois de tenir compte de l'individualité et de la spécificité de chacun des membres du groupe et de répondre à une injonction, celle de l'établissement de relations d'égal à égal dans les relations conjugales et intergénérationnelles. Si l'aspect relationnel est important, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de dimension statutaire : des rapports de forces s'établissent entre les identités individuelles et statutaires.

Dans ce contexte, les échanges affectifs, économiques, de biens et de services peuvent s'inscrire dans des rapports de pouvoir qui doivent être examinés en référence à des idéaux d'individualisation et à des normes de définition du groupe familial. La question du pouvoir dans la famille est à multiples entrées. Cet angle d'approche constitue un observatoire intéressant des évolutions des relations familiales entre les générations et entre les sexes. L'individualisation de la famille contemporaine pose aussi la question du pouvoir sur soi au sein des relations hiérarchiques mais également face aux normes de définition de la famille et du couple dans ses différents aspects. Les plus jeunes comme les plus âgés sont particulièrement inscrits dans des rapports de pouvoir, ce qui permet d'interroger les articulations avec les marges de manœuvre et de pouvoir sur soi d'individus sous protection. Outre la question des rapports de pouvoir dans les relations conjugales et intergénérationnelles se pose celle du pouvoir de la sociologie dans les débats politiques et sociaux concernant la famille. Par ailleurs, le pouvoir constitue une catégorie à analyser et à définir : de quoi parle-t-on quand on aborde le pouvoir dans la famille ? Peut-on identifier des formes de pouvoir spécifiques ? Comment les saisit-on dans les travaux de recherche ? Ces différents questionnements seront explorés lors du congrès et permettront de mettre au jour la pertinence de l'utilisation de la notion de pouvoir et ses limites.

**Axe 1 : Le pouvoir, un observatoire des changements et des continuités des relations intergénérationnelles**

L'allongement de l'espérance de vie des personnes rend possible la coexistence de trois voire quatre générations, phénomène nouveau dans les sociétés modernes. Cette perspective nous permet d'analyser la famille au-delà des ménages intégrant la perspective du cycle de vie pour comprendre non seulement les relations entre générations et sexes, mais aussi les différentes

manières de comprendre les processus d'individualisation dans le contexte des échanges affectifs, économiques et les relations de pouvoir parmi les différentes constellations familiales à l'intérieur et à l'extérieur du foyer.

## **Axe 2 : Le « pouvoir sur soi » : la place de la réflexivité dans les relations intimes**

Dans l'axe 2 sera abordé le « pouvoir sur soi » et la capacité de réflexivité sur sa propre expérience : des jeunes femmes qui après une expérience amoureuse ratée font des bilans, un travail de réflexivité par rapport aux scénarios idéaux qu'elles avaient appris et essaient de retrouver un pouvoir sur elles-mêmes dans des expériences sans engagement ; des stratégies de privatisation des espaces qui construisent des marges de quant à soi et de libre rapport à des mondes personnels... Comment interviennent les rapports de sexes dans le pouvoir sur soi ? Peut-on établir des distinctions au regard des différentes générations ou dans la perspective du cycle de vie ? Quels liens peut-on établir avec la notion d'expérience ? Comment les formes d'expérience peuvent-elles permettre d'interroger la notion de pouvoir ?

## **Axe 3 : Les jeunes dans la famille (Session conjointe avec le RT 15)**

Une session conjointe avec le RT 15 *Sociologie de la jeunesse* se focalisera sur les enjeux de la famille à l'adolescence. Quelles évolutions peut-on constater dans les relations intergénérationnelles et intrafamiliales qui mettent en scène des adolescents et leurs familles ? Que nous apprend une analyse des relations familiales dans une perspective de rapports de pouvoirs entre les individus ? Quels enseignements tirer de l'encadrement des comportements des adolescents et adolescentes par les familles et les politiques publiques ? Du côté des normes familiales, on peut s'interroger à la fois sur les modes de transmission et sur leur contenu, y a-t-il des normes spécifiquement dédiées aux adolescents ? Quelles variations d'enjeux de pouvoirs dans les familles peut-on observer selon le genre, l'âge (des parents et des adolescents), la composition de la fratrie, le territoire, les classes sociales...

## **Axe 4 : Le pouvoir de la sociologie dans les débats politiques et sociaux sur la famille**

Le pouvoir de la sociologie dans les débats politiques et sociaux sur la famille est également à interroger : les recherches sur la famille et la vie privée sont souvent convoquées lorsque sont envisagées des transformations législatives, notamment par le politique (depuis le début des années 2000, quelques exemples : mariage pour tous, réforme du divorce, loi sur le nom de famille etc.). Comment sont-elles mobilisées (ou à l'inverse, non mobilisées) ? Quels en sont les usages politiques ? Peut-on parler d'un pouvoir de la sociologie, tant ces travaux joueraient

un rôle dans les décisions prises. En retour, comment la sociologie peut étudier l'appropriation des recherches existantes par le politique ?

### **Axe 5 : Comment saisir le pouvoir dans la famille ? Les approches méthodologiques en question**

Appréhender le pouvoir dans la famille amène à s'interroger sur la dimension méthodologique : qu'est-ce que le pouvoir dans la famille ? Comment la notion peut être discutée à l'aune de catégories parentes comme la domination ou l'autorité ? Comment rendre compte des rapports de pouvoir dans les recherches sociologiques ? Les rapports de pouvoir relèvent-ils d'une terminologie spécifique à une certaine sociologie ? Quelles articulations peut-on établir avec les registres de l'autonomie et de la vulnérabilité ? Comment les approches inductives et déductives appréhendent-elles cette notion ?

#### **Propositions de communication**

Après avoir précisé l'axe dans lequel elles s'inscrivent, les propositions de communication d'une page maximum (environ 3.500 caractères, bibliographie et espaces compris), devront présenter la problématique traitée, les données mobilisées et les principales questions, voire les principaux résultats, qui seront présentés lors du congrès).

Les propositions de communications devront également indiquer :

--- Nom et Prénom

--- Statut et Institution de rattachement

--- Adresse de courriel

--- Titre de la communication

--- Une version résumée, strictement limitée à 1500 signes (qui sera publiée dans le livre des résumés)

#### **Envoi des propositions :**

Les propositions doivent être adressées sous fichier word à Elsa Ramos : [afsrt33@gmail.com](mailto:afsrt33@gmail.com)

Elles seront examinées par l'ensemble des membres du bureau.

Pour les propositions conjointes avec le RT 15, merci de les adresser également à Yaëlle Amsellem-Mainguy, Valérie Becquet et Arthur Vuattoux : [afs.jeunesse@gmail.com](mailto:afs.jeunesse@gmail.com),

Ils devront être enregistrés sous la forme suivante : **nom prénom-Afs 2017.doc**

La date limite d'envoi des propositions est fixée au **10 février 2017**.

Elsa Ramos pour le RT 33

Membres du bureau : Hélène Belleau, Aurélien Berthou, Benoît Céroux, Gilda Charrier, Louise Dejeans, Christophe Giraud, Evangelina Olid González, Arnaud Regnier Loilier, Svetlana Russkikh, Emmanuelle Santelli, Wilfried Rault